



## LES DROITS DES SALARIE-E-S BAFOUES A VDS !

### SOLIDARITE AVEC LA GREVE DE L'EQUIPE DE MENAGE RUE DE LA BANQUE

Depuis le 1/01/2017, TFN a été remplacée par NOVASOL, VDS et ISS pour les prestations de nettoyage sur les centres des Finances Publiques parisiens.

#### A VDS les problèmes se multiplient...

Il a fallu 3 semaines et demie de grève de l'équipe de ménage de NOVASOL sur le site du 11<sup>ème</sup> arrondissement pour que Marie soit réintégrée à NOVASOL et que le Code du Travail soit respecté.

C'est maintenant à VDS que les problèmes s'accumulent.

Certains salariés ne sont pas repris (c'est le cas de M. Konateh, un salarié qui travaillait depuis 18 ans sur le site des Finances Publiques rue de la Banque, Paris 2<sup>ème</sup>), d'autres voient leurs heures diminuer et leur salaire baisser (2 salariées concernées rue de la Banque), les remboursements de pass navigo ne sont pas effectués depuis le début de l'année, l'entreprise exigeant sans cesse de nouveaux justificatifs bien au delà de ce qui est prévu par le Code du Travail. Les congés et les arrêts maladie ne sont plus remplacés. Des avertissements sont envoyés à certains salariés (c'est le cas du chef d'équipe rue de la Banque).

Aussi, **l'équipe de ménage du 11-13 rue de la Banque est en grève depuis le mardi 25 avril**. Les grévistes réclament la reprise de M. Konateh, le maintien de leurs salaires, le retrait de l'avertissement et le retrait de la clause de mobilité, acquis de 2015 remis en cause par VDS.

Les agents des Finances Publiques de la rue de la Banque ont signé très massivement (186 signatures) une pétition de soutien aux grévistes et appuyé la demande de réintégration de M. Konateh.

Des problèmes similaires sont constatés sur les autres sites repris par VDS.

#### Une entreprise prospère aux méthodes de choc !

Le bénéfice 2015 de VDS est de 1 007 000 € pour un chiffre d'affaires de 9 760 000 € et un effectif de 229 salariés..

Ces bons résultats se font en surexploitant les salariés.

Déjà, avant l'arrivée de VDS, les salarié-e-s devaient nettoyer en moyenne 1400 m<sup>2</sup> par jour et par personne en 3 h et souvent moins.

La non reprise de certains salarié-e-s, la diminution des heures de travail (illégal au regard des obligations de la Convention Collective) augmenteraient les charges de travail qui sont déjà très élevées.

Interpellé sur les charges de travail excessives, le Président de VDS, M. VALTON, a affirmé avec cynisme que les salarié-e-s n'avaient pas à se plaindre car leurs conditions de travail étaient "confortables" (!)

### SOLIDARITE AVEC LES GREVISTES !

Cette détérioration des conditions de travail des salarié-e-s du nettoyage occasionne également pour les agents des Finances Publiques un environnement de travail dégradé.

La DRFIP ne doit pas tolérer de telles pratiques dans ses murs. L'UGAP (organisme chargé de la passation des contrats publics) ne peut cautionner une telle exploitation et doit réviser à la hausse les crédits alloués à la propreté !

### RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN VENDREDI 12 MAI A PARTIR DE 14H30 11-13 RUE DE LA BANQUE PARIS 2EME

**Pour soutenir financièrement les grévistes** : chèques à l'ordre de solidarité grévistes CGT à adresser à CGT Finances Publiques Paris 6 Rue St Hyacinthe 75001 Paris